

## MAROC

## Bouclage réussi

L'armée a réussi à boucler la frontière du Sahara occidental avec l'Algérie par la construction d'une quatrième ligne de défense longeant la frontière algérienne à quelque 20 km. C'est ce qui ressort du message adressé au roi Hassan II par le commandant de la zone militaire du Sud, le colonel-major Abdellaziz Bennani, rendu public à Rabat le 17 janvier, lui faisant part de l'achèvement des travaux d'édification de ce nouveau Mur, en réalité remblai de sable et de rocailles de 4 à 5 mètres de haut, truffé de mines et de matériel électronique de détection. Longue d'environ 400 km, cette nouvelle ceinture de sécurité part des montagnes de l'Ouarkiz vers l'Est, en direction de Lagssab, à une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest de Tindouf où se trouvent, selon Rabat, les bases algériennes du front Polisario. De Lagssab, le Mur descend en ligne verticale jusqu'à Dham Er Ryh d'où il repart vers l'Ouest pour aller rejoindre Lebrega, située sur le troisième Mur partant en direction de l'Atlantique, au Sud de Boujdour.

Selon les indications fournies par le colonel-major Bennani, la nouvelle ligne de défense met en sécurité quelque 17 000 km carrés supplémentaires du territoire du Sahara, dont les régions de Zag, Mahbès, El Farsya et Lemcayeb. Elle n'englobe cependant pas les régions limitrophes du territoire mauritanien, comme les localités de Bir Lahlou, Ain Bentelli et Tifariti, ont relevé ses observateurs. Pour ces derniers, cette stratégie semblait à l'évidence traduire le souci de l'état-major d'empêcher les forces du Polisario de s'infiltrer au Sahara occidental depuis le territoire algérien où leur poursuite par l'armée comporte le sérieux risque d'une conflagration générale avec l'Algérie. Cette stratégie, estimait-on dans les mêmes milieux, tendrait à contraindre le Polisario à attaquer depuis les bases lointaines que, selon Rabat, il a installées en Mauritanie où il constituerait alors une proie facile pour l'aviation.

Le 14 janvier, le Maroc, qui annonçait la mort de 25 soldats dans des combats, le 12, entre ses forces armées et celle du front Polisario a également confirmé qu'un appareil militaire Mirage F-1, avait été abattu au Sahara occidental, à l'occasion de ces accrochages, au Nord de l'oued Tenuechad, à huit kilomètres de la frontière algérienne. L'oued se situe dans la région de Mahbès, à l'Est du Sahara occidental, à l'extrême corne de la frontière mauritano-algérienne et du Sahara occidental. Le communiqué de Rabat indiquait que l'appareil avait été abattu « par un missile d'un territoire limitrophe », sans autre précision.

Le bilan des combats a été de 25 morts et 48 blessés du côté marocain, et de 66 morts du côté du front Polisario. Rabat a également annoncé la destruction par les troupes marocaines de 6 chars T-55, 2 blindés BMP et 6 véhicules. Le communiqué a indiqué, encore que, « les forces ennemies

étaient estimées à trois bataillons motorisés renforcés par un bataillon de chars T-55 et un bataillon de BMP, soit un total de l'ordre de 2 500 hommes qui ont entrepris une action d'envergure contre les points d'appui de la ligne de défense située au Nord de l'oued Tenuechad, à huit kilomètres de la frontière algérienne ».

La localisation des combats confirmait que le Maroc avait entrepris l'édification d'un nouveau Mur, encore plus proche de la frontière algérienne que supposé jusqu'ici.

D'autre part, la destruction d'un avion F-1 par un missile paraissait confirmer que le front Polisario disposait d'un matériel très perfectionné, et notamment, selon des responsables militaires marocains, de missiles soviétiques SAM-5 et SAM-6.

Deux bâtiments de l'escadre de la Méditerranée de la marine française, le croiseur lance-missiles Colbert commandé par le capitaine de frégate Cuny et l'avisos Premier-Maitre l'Her commandé par le capitaine de frégate Gard devaient faire escale à Casablanca du 14 au 19 février.

Une démonstration de l'avion soviétique Antonov-32 (AN-32) a été organisée à l'aéroport de Rabat-Salé, par la représentation commerciale d'Union soviétique à Rabat et le groupement Aviaexport de Moscou. Cette démonstration qui a été précédée d'une projection consacrée à l'explication des caractéristiques techniques de cet appareil, s'est déroulée en présence de plusieurs officiers et pilotes des forces royales air. Une visite à l'intérieur de l'appareil a été par la suite organisée pour l'assistance.

Le 29 janvier le Maroc et les Etats-Unis ont entamé des manœuvres militaires communes sur la côte atlanti-

que marocaine. Elles s'inscrivaient dans le cadre d'un programme de routine d'opérations menées depuis la signature en mai 1982 d'un accord de coopération militaire entre les deux pays.

L'équipe de voltige des forces royales produit un spectacle acrobatique sur cinq AS-202 et possède également deux CAP-10 avec lesquels elle réalise en première mondiale une figure jamais vue : la boucle en miroir.

Pilotés par l'international de voltige Jean-Pierre Otelli et le lieutenant Mohamed Bourzaine, les deux appareils, parfaitement symétriques, ont exécuté une boucle cockpit contre cockpit à une distance de moins de deux mètres.

Fin janvier, début février, l'armée algérienne a organisé de grandes manœuvres militaires dans une zone se trouvant en plein Sahara algérien, a annoncé le quotidien Al Itihad Al Ichiraki. Selon ce journal, « ces manœuvres pourraient se justifier par le fait que le gouvernement algérien voudrait que son armée soit mieux préparée à faire face à toute éventualité dans la région ».

Citant des « sources bien informées à Paris », il a estimé que « le parachèvement de la construction du 4<sup>e</sup> Mur pourrait (...) être une source de préoccupations pour le gouvernement algérien, qui considère ce Mur comme un obstacle dont il ne peut venir à bout qu'en se lançant dans une escalade avec le Maroc ».

Ni l'avion ni les corps des deux ressortissants belges présumés disparus au Sahara occidental, n'avaient pu être retrouvés, a-t-on indiqué de source diplomatique belge à Rabat, le 1<sup>er</sup> février. Des recherches menées conjointement pendant plusieurs jours tout au long de la côte atlantique du

Sahara par l'armée et les forces aériennes espagnoles stationnées aux îles Canaries, se sont révélées vaines.

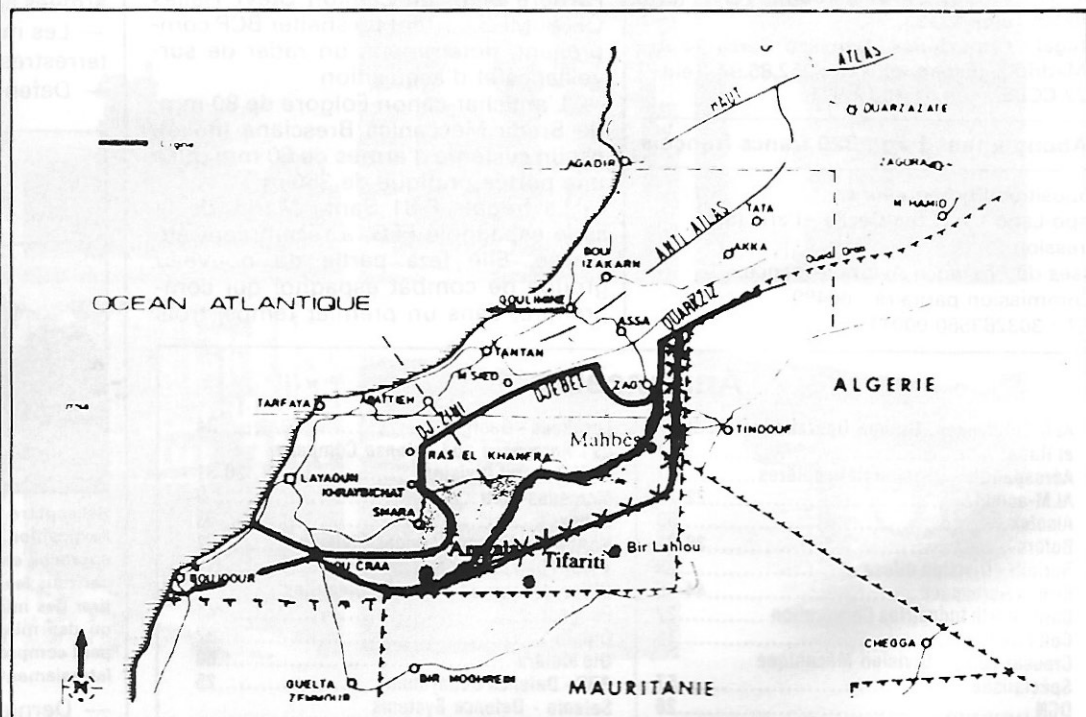
Les deux disparus, MM. François Mertens, né en 1943 à Zellik, et Godfried Lenez, né en 1950 à Ostende, participaient au premier rallye aérien Paris-Dakar. Leur appareil, un Piper Arrow de quatre places immatriculé en Belgique sous le numéro OO-GUP, avait quitté la ville de Dakhla le 21 janvier pour Dakar. Depuis, sa trace avait été perdue.

Dans un communiqué publié à Alger, le front Polisario avait affirmé au même moment avoir abattu dans la région de Dakhla un petit avion ressemblant aux appareils utilisés par l'armée marocaine pour des missions de reconnaissance, ajoutant : « Deux personnes, dont une de nationalité belge, y ont été retrouvées mortes ».

Le Polisario a reconnu ultérieurement que c'était bien de l'avion des deux Belges qu'il s'agissait.

## Goulimine, capitale du Sahara occidental

La ville de Goulimine à 150 km au Sud d'Agadir va devenir la capitale du Sahara occidental, a annoncé le ministre de l'Intérieur, M. Driss Basri. Comptant quelque 130 000 habitants, Goulimine se trouve en territoire incontesté du royaume ; M. Basri n'a fourni aucune indication sur la signification, politique notamment, du changement de capitale au Sahara occidental. Au cours d'une déclaration faite au siège de la province de Goulimine, le ministre de l'Intérieur a, par ailleurs, affirmé que la localité de Zag, à 120 km au Nord-Ouest de la ville algérienne de Tindouf « est appelée à devenir une cité de rayonnement économique et



La ligne barrée de croix représente le nouveau Mur que les forces marocaines viennent d'achever, barrant au plus près la frontière algérienne de Tindouf, au Sahara occidental, d'après les indications fournies publiquement par leur état-major. Son tracé suit, grosso modo, la ligne de partage des eaux limitant au Sud-Est le bassin de la Seguiet el Hamra. La capitale future du Sahara occidental, Goulimine, a été soulignée

social important pour le Sud-Est du pays ».

• Le ministre algérien des Affaires étrangères, M. Ahmed Taleb Ibrahim, a effectué une **visite de quelques heures**, le 24 janvier, à Marrakech, où il a rencontré le roi Hassan II et son conseiller politique, M. Ahmed Réda Guédira, a-t-on appris de source sûre à Rabat.

• **Le roi Hassan II devait célébrer le 24<sup>e</sup> anniversaire de son intronisation, le 3 mars, à El Ayoun**, capitale jusqu'à présent du Sahara occidental, comme l'avait annoncé, dans cette ville, le ministre de l'Intérieur, M. Driss Basri, le 22 janvier.

Selon le ministre, le 3 mars 1985 représente « une nouvelle Marche Verte qu'entreprendra tout le Maroc, avec ce qu'il compte comme autorités, citoyens, corps élus, corporation professionnelles et associations (...) pour donner une éclatante démonstration de l'unité nationale et de l'unanimité du peuple marocain sur la marocanité irréversible du Sahara ». M. Basri avait précisé que les populations du Sahara occidental profiteraient de cette occasion pour renouveler au souverain « leur serment d'allégeance ». Dans les milieux politiques marocains, on faisait valoir que, dans l'avis consultatif qu'elle avait rendu en octobre 1975 sur l'affaire du Sahara occidental, la cour internationale de La Haye avait, parmi d'autres considérations, souligné que des liens d'allégeances avaient toujours existé entre les tribus de ce territoire et les sultans du Maroc.

• Le 7 février, le ministre sierraléonais des Affaires étrangères, M. Sheka Kanu, a déclaré à la presse, au terme d'une visite de six jours, que son pays allait faire de **nouvelles propositions** à l'égard du Sahara occidental. Sans préciser la teneur de ces propositions, le chef de la diplomatie sierraléonaise, qui a rencontré au cours de son séjour le roi Hassan II et a visité le Sahara occidental « pour s'enquérir personnellement de la situation », a indiqué qu'il parlait du Maroc sans autre choix que « de faire de nouvelles propositions » concernant « notre propre attitude » sur l'affaire du Sahara. « Il n'y a pas de doute que le territoire du Sahara est fermement et irrévocablement sous le contrôle des autorités marocaines » a estimé M. Kanu. « Il y a à peu près un mois », a ajouté M. Kanu, « nous avons l'impression que l'armée marocaine avait à faire face à une bataille de grande envergure menée par le Polisario, mais, » a-t-il poursuivi, « une fois sur place, on réalise immédiatement qu'il s'agit de fabulations qui n'ont rien à voir avec la réalité ».

### Coopération nucléaire

Le Maroc et la Grande-Bretagne ont engagé des pourparlers en vue d'une coopération bilatérale dans le domaine nucléaire. Cette coopération sera axée principalement sur le démarrage du programme nucléaire marocain et la réalisation à Rabat d'un centre national de l'énergie, des sciences et techniques nucléaires (CNESTEN). Pays non producteur de pétrole, le Maroc a une vocation essentiellement agricole, mais souffre des aléas climatiques pour l'irri-

gation de ses terres. Il envisage donc de s'équiper, dès 1993, de quatre unités électro-nucléaires de 600 mégawatts, installées le long de sa côte atlantique, afin de diminuer sa dépendance énergétique. L'une de ces centrales à but pacifique, dont les études préliminaires ont été confiées à la France, est au stade avancé de faisabilité. Dans ce cadre, le ministre de l'énergie et des mines, M. Moussa Saadi, a rencontré des experts britanniques, conduits par M. T.G.G. Smith, directeur des projets d'outre-mer à l'organisation de l'énergie atomique britannique (Atomic Energy Authority), pour s'informer et s'inspirer de l'expérience de l'industrie nucléaire britannique. Pour le CNESTEN et le lancement du programme nucléaire marocain, le Maroc poursuivra ses contacts avec la Grande-Bretagne ainsi qu'avec les différents pays industrialisés ayant acquis l'expérience dans le domaine nucléaire.

## RASD

### Déclaration de fermeté

Les responsables rencontrés en janvier sur le terrain par les journalistes ont fait ressortir leur volonté d'accroître la lutte contre les forces marocaines « jusqu'à la libération totale » du pays, tout en rappelant leur volonté de négocier directement avec le roi Hassan II.

Ainsi, M. Brahim Ghali, ministre sahraoui de la Défense, a rappelé, le 20 janvier, à Tifariti, que le président de la RASD avait écrit au roi du Maroc le 4 décembre à ce sujet. En ce qui concerne la stratégie du Polisario, le ministre entendait continuer sa pression contre les Murs pour forcer le roi du Maroc à engager encore plus de moyens. « Plus les Murs s'étirent, plus l'armée marocaine s'expose », a-t-il dit, mettant l'accent sur l'importance des moyens du Maroc face à ceux, réduits, des Sahraouis. Mais il a également tenu à souligner que les Sahraouis ont toujours combattu de l'intérieur du territoire », répondant ainsi aux affirmations marocaines selon lesquelles « les mercenaires viennent de l'Algérie ». Par contre, M. Ghali est resté très discret sur le matériel employé. Les journalistes n'ont aperçu de loin que quelques pièces d'artillerie de gros calibre et n'ont vu aucun blindé.

Sur le terrain politique, M. Ghali a estimé que « peuple marocain se rend compte que la guerre voulue par le roi a des conséquences catastrophiques ». Selon lui, « face à cette situation intérieure de crise à la limite de l'explosion, à l'isolement diplomatique » du Maroc après le sommet de l'OUA et l'adoption par l'ONU d'un projet de résolution demandant aux deux parties d'entreprendre des négociations directes, « le roi du Maroc voulait montrer qu'il existait encore militairement en entreprenant la construction du 4<sup>e</sup> Mur ». « Cette stratégie a échoué », a-t-il ajouté, « sous la pression de nos combattants et le tracé du Mur a été modifié et nous l'enfonçons chaque fois que nous le voulons ».

• Les combattants du front Polisario ont lancé plusieurs **attaques** au cours de la première semaine de janvier contre

les positions militaires marocaines, dans la région de l'Argoub, au Sud-Ouest du Sahara occidental, a affirmé un communiqué sahraoui, publié à Alger. Selon ce communiqué, ces opérations, essentiellement des pilonnages à l'arme lourde, ont fait 20 tués et 35 blessés parmi les soldats marocains. Les bombardements menés contre les dispositifs marocains de défense, notamment à Fedret J'Dari, Megsem Tighermet et Tichkenet, dans l'Argoub, près de la ville côtière de Dakhla, à quelque 400 km au Sud-Ouest d'El Ayoun, ont également causé la destruction d'un dépôt de munitions, d'un mortier de 120 mm, d'une mitrailleuse de 14,5 mm, d'un canon de 106 mm et d'un véhicule Land Rover.

• Le 13 janvier, deux avions marocains, dont le type n'a pas été précisé, ont été **abattus dans la région de Dakhla** par les combattants du front Polisario, a affirmé un communiqué du ministère sahraoui de l'information publié à Alger. Selon ce texte, les deux avions, dont les pilotes ont été tués, procédaient à une mission de bombardement systématique avec des bombes à fragmentation. De source responsable sahraouie, on indiquait qu'il pourrait s'agir d'avions de type F5-E stationnés dans la région.



Avion d'attaque au sol OV-10 Bronco Rockwell International (USA). Le front Polisario a dit qu'il avait abattu un appareil de ce type appartenant aux forces royales marocaines, le 21 janvier, dans la région de Dakhla, au Sahara occidental

• Le secrétaire général-adjoint du front Polisario, M. Bachir Sayed, a affirmé que le roi Hassan II « est **disposé à engager un conflit armé contre l'Algérie** » car il sait que « sa monarchie s'effondrerait si, dans les deux ans à venir, il ne trouve pas une solution à la guerre du Sahara ». Dans des déclarations publiées à Madrid par le journal Diaro 16, M. Sayed a affirmé que le roi du Maroc « s'est mis d'accord avec la France pour augmenter au maximum la tension et présenter ensuite des solutions obligeant les pays maghrébins (...) à faire des concessions à une éventuelle conférence du Maghreb arabe ».

• Le 24 janvier, M. Ibrahim Hakim,

ministre des Affaires étrangères de la RASD, de passage à Paris, a eu des **entretiens avec le parti socialiste** sur la tension prévalant en Afrique du Nord à la suite des combats à proximité de la frontière algéro-marocaine. M. Hakim, lors de son entretien avec M. Raoul Vexten, chargé des affaires du Maghreb au sein du PS, ajoutait-on de source française, a assuré qu'il ne se présentait pour le Maroc que l'alternative suivante : soit des négociations discrètes ou publiques dans un cadre bilatéral ou élargi, soit la poursuite des hostilités et le risque d'un dérapage vers une confrontation algéro-marocaine.

• Un avion marocain de type OV-10 a été **abattu** le 21 janvier par les combattants du front Polisario dans la région de Dakhla, selon un communiqué sahraoui publié à Alger. Le communiqué a précisé, d'autre part, que 184 soldats marocains avaient été mis hors de combat lors d'opérations de pilonnage des dispositifs des forces marocaines dispersés le long des Murs de défense du 16 au 22 janvier. Au total, a précisé le communiqué, 79 soldats marocains ont été tués tandis que 2 mortiers de 120 mm, 3 Land Rover, 3 dépôts de munitions et 2 mitrailleuses lourdes ont été détruits.

• Deux personnes, dont une de

nationalité belge, ont été retrouvées mortes dans un **petit avion « ressemblant aux appareils utilisés par l'armée marocaine pour des missions de reconnaissance »**, abattu par le front Polisario dans la région de Dakhla le 21 janvier, a indiqué un communiqué sahraoui publié à Alger, le 29 janvier. Le Polisario n'a donné, ce jour-là, aucune indication sur l'identité des deux tués et à émis deux hypothèses sur la présence d'une personne de nationalité belge dans cet avion : soit que « des étrangers ou des mercenaires sont utilisés par le roi Hassan II dans sa guerre de génocide contre notre peuple » soit que, « le roi du Maroc trompe des personnes qui ont des objectifs d'exploitation économique ou touristique



## AFRIQUE

en leur disant mensongèrement qu'il maîtrise certaines zones de notre pays ». L'avion, dont le type n'était pas précisé, venait de décoller de Dakhla, lorsqu'il a été abattu « dans les mêmes conditions » que trois autres appareils marocains dont la destruction a été revendiquée par les forces sarahouies dans cette région depuis le début de janvier. A cette occasion « le gouvernement de la RASD a renouvelé sa mise en garde publiée en 1975 », dans laquelle les Sarahouis attiraient l'attention sur le fait que leur territoire national, leurs eaux territoriales et leur espace aérien étaient une « zone de guerre devant être évitée ».

• Le 29 janvier, une délégation du front Polisario a dénoncé à Bonn le soutien militaire accordé par le gouvernement ouest-allemand du chancelier Helmut Kohl au Maroc dans sa lutte contre ce mouvement. A l'issue d'une visite de deux jours à Bonn à l'invitation du parti social-démocrate, le chef de la délégation, M. Mustafa Bachir Sayed, a ajouté qu'en livrant au Maroc des armes qui sont utilisées contre le front Polisario, la RFA contribuait à prolonger un conflit qui ne pouvait se régler militairement. Il a précisé que Bonn avait fourni au Maroc des avions de reconnaissance maritime et du « matériel de police », utilisés contre le Polisario. Le SPD a affirmé dans une déclaration qu'il « respectait le droit du peuple du Sahara occidental à un Etat libre et indépendant », ajoutant qu'il était favorable à un règlement de ce

conflit dans le cadre de l'ONU et de l'OUA. Il a également préconisé une négociation directe entre le Maroc et le Polisario.

• Le 29 janvier, le front Polisario a fait état de manœuvres militaires conjointes maroco-américaines au Sud-Ouest du Maroc, dans une région frontalière de la RASD et a manifesté son inquiétude. Selon un communiqué publié à Alger par le ministère sarahoui de l'Information, ces manœuvres avaient lieu entre Tan Tan et Goulimine avec la participation des forces marocaines « opérationnelles en territoires occupés de la RASD ». Le front s'est interrogé sur les buts de ces manœuvres « en ce moment précis, et dans cette région frontalière de la RASD... Alors qu'un embrasement régional brandi par le roi Hassan II reste une possibilité à ne pas écarter ». Selon lui, ces manœuvres militaires ont dévoilé les intentions bellicistes du roi du Maroc, au moment où la région parle de paix et d'unité.

• Le 30 janvier, la représentation du front Polisario à Alger a reconnu que l'avion abattu le 21 janvier, près de Dakhla pourrait être celui des deux ressortissants belges qui participaient au rallye aérien Paris-Dakar. Toutefois, en l'absence de nouvelles informations parvenues du Sahara occidental, aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue des autorités sahraouies, ni sur l'identité des victimes, ni sur l'immatriculation de l'avion abattu. La représentation du front Polisario à Alger, a donné quelques précisions qui

ne figuraient pas dans le communiqué publié. Ainsi, l'avion a été abattu 5 minutes après son décollage de Dakhla, quelques minutes après que les forces sahraouies eurent abattu un avion militaire marocain de type OV-10. L'armée marocaine, selon le Polisario, a l'habitude d'envoyer un avion de reconnaissance après ce genre d'incident. Les deux victimes dont l'une a été identifiée par le Polisario comme étant un ressortissant belge, étaient de type européen. De source diplomatique belge à Rabat, on a précisé que MM. François Mertens et Godfried Lenez, qui participaient au rallye aérien Paris-Dakar, à bord d'un Piper Arrow immatriculé en Belgique, ont disparu après avoir quitté, le 21 janvier, la ville de Dakhla pour Dakar.

Les Sarahouis ont réaffirmé que « leur territoire national, leurs eaux territoriales et leur espace aérien », étaient une « zone de guerre » à éviter.

• 40 soldats marocains ont été tués et 45 autres blessés au cours d'une série d'attaques menées fin janvier par les forces du front Polisario à Alger. Ces actions, essentiellement des opérations de harcèlement à l'arme lourde, d'une durée variant de quinze minutes à une heure et demie, ont eu lieu notamment dans la région de Mahbès, au cours de la dernière semaine du mois de janvier, a précisé le communiqué qui a fait état de la destruction d'une mitrailleuse, d'un mortier et de plusieurs tranchées de défense.

• Le 5 février, le ministère sahraoui de l'Information a confirmé officielle-



Piper Arrow de fabrication américaine. C'est un appareil de ce type, immatriculé en Belgique et participant au rallye aérien Paris-Dakar, qui a été abattu près de Dakhla, le 21 janvier, par le front Polisario

Faites confiance à une technologie éprouvée.

# aérospatiale

Une gamme complète de système d'armement capables d'intervenir à tous les niveaux d'une opération armée.

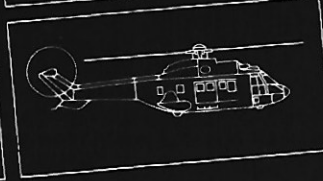
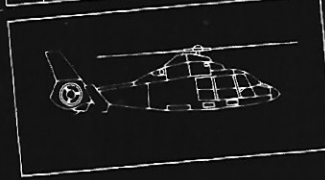
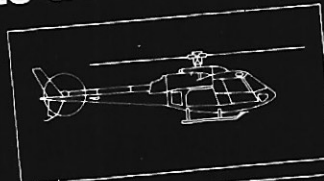
**ECUREUIL.** liaisons 5 passagers, appui-feu (canon 20 m/m ou roquettes).

**GAZELLE.** appui-feu (canon 20 m/m ou roquettes), antichar (6 missiles HOT).

**DAUPHIN 2.** transport de 13 commandos, appui-feu (canon 20 m/m ou roquettes), antichar (8 missiles HOT - équipement Vénus).

**SUPER PUMA.** transport de 24 commandos, soutien logistique (4,5 tonnes à l'élingue appui-feu (canons ou roquettes ou mitrailleuses).

## Missions de défense



ment que l'avion abattu le 21 janvier dernier près de Dakhla par les combattants du front Polisario, était celui des deux ressortissants belges portés disparus alors qu'ils participaient au rallye aérien Paris-Dakar. Dans un communiqué publié dans la capitale algérienne, le ministère a indiqué que des documents avaient été récupérés par les combattants sahraouis, près de l'endroit où s'est écrasé l'avion. Parmi ces documents figuraient notamment, les papiers appartenant à M. François Mertens et à son coéquipier, M. Godfried Lenez, qui ont trouvé la mort lors de cet incident.

## ALGERIE

### Commande de patrouilleurs

Les douanes viennent de commander auprès des chantiers navals britanniques Watercraft Ltd, trois patrouilleurs de type P-1 200 et deux vedettes portuaires de type 802 qui seront utilisés pour combattre la contrebande dès l'automne prochain. Le type P-1 200 de 12 mètres de longueur, équipé de deux moteurs Diesel MAN D2540, sera armé de mitrailleuses. Son équipage sera de quatre hommes. Le type 802, qui est destiné à l'inspection des navires et à la surveillance des eaux portuaires, sera motorisé par deux Diesel in board Volvo AQAD40 sur Z Drive. Ces deux types de bateaux ont une vitesse supérieure à 30 nœuds.

• Le général Vo Nguyen Giap, vice-président du conseil des ministres

de la République socialiste du Vietnam en visite, a été reçu au ministère de la Défense nationale par le général Kamel Abderrahim, sous-chef d'état-major de l'armée nationale populaire.

• Des fours cyclothermes à 4 étages et 3 ou 2 entrées, une diviseuse, une façonneuse, deux pétrins à cuve tractable, l'un de 200 kg, l'autre de 100, un refroidisseur d'eau, un adoucisseur d'eau, deux plaques à pain à 6 gouttières, l'une de 300 gr, l'autre de 600, une armoire de fermentation, des coupe-pâte, une bascule automatique et un panier à pain ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n°246, Alger-Gare.

• Divers travaux de construction ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n°246, Alger-Gare.

• Une armoire frigorifique de 2 000 l, des réfrigérateurs à gaz, une chambre froide de 30 m<sup>3</sup>, des conteneurs frigorifiques de 4 m<sup>3</sup> sur remorque, des conteneurs frigorifiques de 8 m<sup>3</sup> sur skid, des conteneurs frigorifiques de 27 m<sup>3</sup> sur skid et des conteneurs frigorifiques de 50 m<sup>3</sup> sur remorque ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n° 246, Alger-Gare.

• Des matières premières pour le rechargement de pneus ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, route poste 4, Béni Mered, Blida.

• Des machines-outils, des équipements de forge, des équipements de fonderie et des équipements de manutention ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la

Défense nationale, BP 04, Béni Méred, Blida.

• De l'outillage pour machines-outils a fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP 04, Béni Méred, Blida.

• La décoration et l'équipement du cercle-mess de la garnison de Tamanrasset intéressant la salle de réception, la villa d'hôte, l'hôtel des officiers, le salon de coiffure, la salle de jeu, la salle de télévision, la salle à manger, le hall et la cafétéria des officiers a fait l'objet d'un appel d'offres de M. le contrôleur résident de la 6<sup>e</sup> région militaire, BP 136, Tamanrasset.

• Une cuisine fixe de 100 à 250 rations, une autre, de 250 à 400, une autre de 400 à 600, une autre de 600 à 800, une autre de 800 à 1 000, une autre de 1 000 à 1 200, une autre de 1 200 à 1 500, une autre de 1 500 à 2 000 et une autre de 2 000 à 2 500 ont fait l'objet d'un appel d'offres de la part du ministère de la Défense nationale, DASC, BP n° 246, Alger-Gare.

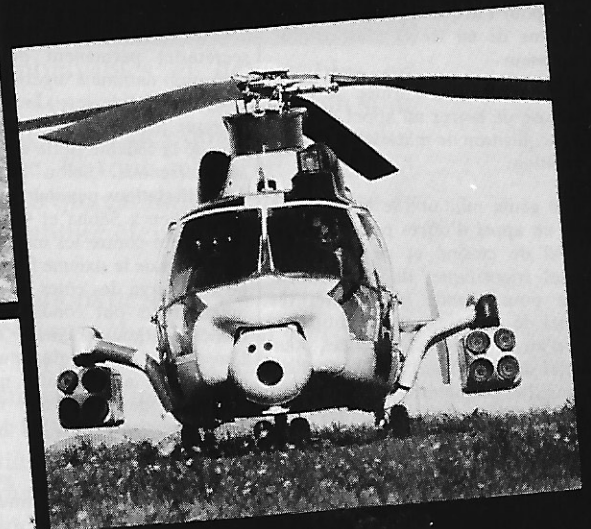
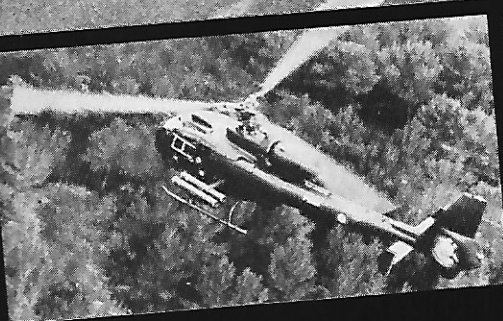
### Aménagement de l'aérogare de Constantine

Les études détaillées de l'aérogare de Constantine sont terminées. Le projet de conception modulaire permet une réalisation par étapes pouvant aller jusqu'à une capacité de deux millions de passagers.



Patrouilleur P-1200 Watercraft (G-B). Les douanes algériennes ont commandé trois bateaux de ce modèle

# C'EST PLUS



## aérospatiale

DIVISION HELICOPTERES

2-20, Avenue Marcel-Cachin

93126 La Courneuve Cedex - France



## AFRIQUE

### Activités du FPLT

Cinq cent cinquante-neuf soldats éthiopiens ont été tués ou blessés et 124 autres faits prisonniers du 9 au 13 janvier, au cours de plusieurs attaques lancées dans le Nord de l'Éthiopie par l'opposition armée, a annoncé à Khartoum le FPLT. Selon un communiqué, les forces du mouvement ont réussi à s'emparer, le 9 janvier, de la ville de Dabat, chef-lieu du district de Wogera, dans la province de Gondar et à la tenir pendant cinq jours. Les guérilleros du FPLT ont été aidés par les forces du MDPE. Les renforts gouvernementaux, soutenus par des chars et des hélicoptères venus de Gondar et Debarak, ont été contraints de battre en retraite, indiquait le communiqué qui a précisé que, pendant les cinq jours d'occupation de la ville, les hélicoptères gouvernementaux avaient bombardé Dabat et ses environs, détruisant dix maisons et deux écoles et endommageant sérieusement la localité voisine de Shimalako. Douze civils ont été tués et sept autres blessés lors de ces bombardements.

• Le REST est la branche humanitaire du FPLT. Les liens entre les réfugiés tigréens et leur pays restent très forts. Le REST organise d'ailleurs discrètement des convois de vivres réguliers vers le Tigre affamé, coupé par Addis Abeba de l'aide internationale. Ainsi, fin janvier, quarante camions chargés de vivres ont pris la route depuis Wad Kowli vers cette région, en empruntant des voies non contrôlées par l'armée éthiopienne.

• 27 prisonniers de guerre, membres du FPPE, ont été exécutés sur l'ordre des autorités gouvernementales éthiopiennes. Dans un communiqué diffusé à Paris, le front indépendantiste érythréen a précisé que quatre membres du FPPE ont été tués et sept autres blessés, le 9 janvier dernier, lorsque des soldats éthiopiens ont ouvert le feu dans une prison d'Asmara, chef-lieu de l'Erythrée, où se trouvaient des prisonniers de guerre du FPPE. Le 10 janvier, vingt-trois prisonniers, membres du FPPE, ont été conduits dans la banlieue d'Asmara avant d'être exécutés sur ordre du représentant militaire du DERG, le général Meried Neguse. Toujours selon le Front érythéen, douze autres prisonniers ont été soumis à un interrogatoire et torturés dans la prison spéciale du DERG à Asmara.

• Le 24 janvier trois mouvements de libération érythréens ont annoncé, à Khartoum, qu'ils s'étaient regroupés au sein d'une organisation, qu'ils ont baptisée Front de libération de l'Erythrée-organisation unifiée (FLE-OU), et qu'ils avaient appelé le FPPE à le rejoindre. Ces trois mouvements sont : les Forces populaires de libération (FLE-FPL) d'Osman Salih Sabi, le Front de libération de l'Erythrée, le front de libération de l'Erythrée - Conseil révolutionnaire (FLE-CR) d'Abdalla Idris et le Front de libération de l'Erythrée - Comité révolutionnaire (FLE-CR) d'Abdelgadir Elgailani. Un comité exécutif de quinze membres, dirigé par Osman Salih Sabi, et

un conseil national de 81 membres constitué de 27 membres issus de chacun des trois mouvements, ont également été mis sur pied.

## MAURITANIE

### La question sahraouie

« L'une des raisons principales qui ont poussé l'actuel président, M. Maouya Sid'Ahmed Ould Taya, à écarter l'ancien président Ould Haidalla est que ce dernier a manqué à son engagement de neutralité dans la question sahraouie », a déclaré, dans une interview publiée par le quotidien saoudien Ach Charq Al Awsat, M. Mahfoud Ould Lemrabott, ministre de la Justice.

« L'accord de 1977 entre la Mauritanie et le front Polisario stipulait la neutralité de la Mauritanie dans la guerre du Sahara occidental. Or la Mauritanie a, sous le régime précédent, mis à la disposition du front Polisario ses frontières, ses moyens d'information ainsi que des moyens financiers », a précisé le ministre qui effectuait une tournée dans les Etats arabes du Golfe pour expliquer aux dirigeants de cette région les raisons et les objectifs du changement de régime. M. Ould Lemrabott a ajouté que le régime actuel observait dans le conflit sahraoui une stricte neutralité et estimé que sa solution passait par l'application des résolutions adoptées par les organisations internationales et notamment par celle de l'OUA au sujet de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.

• Le 22 janvier, le chef d'état-major de l'armée, le colonel Amedou Ould Abdallah, en visite privée à Paris, a évoqué avec M. Charles Hernu, ministre français de la Défense, et le général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, la coopération militaire entre les deux pays. Aucune autre précision n'a été fournie par le ministère de la Défense français.

Le colonel Ould Abdallah avait été reçu la veille par le président François Mitterrand à qui il avait remis un message du chef de l'Etat.

• Le 9 février, le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel Aziz, premier vice-premier ministre et chef de la garde nationale saoudienne, a reçu un message du président Ould Taya. Le message a été remis au prince Abdallah par le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Ould Minnih, en présence du prince sultan Ben Abdel Aziz, ministre saoudien de la Défense et de l'Aviation.

### Message

Le 30 janvier, le président Ould Taya a fait parvenir un message à son homologue sahraoui, M. Mohamed Abdelaziz, a indiqué un communiqué publié à Alger par le ministre de l'Information de la RASD. Selon ce texte, ce message, qui avait trait aux relations mauritano-sahraouies et à la situation dans la région, a été remis au président de la RASD par le ministre de l'Hydraulique et de l'Energie, M. Mohamed Fadel Ould Dah. Le com-

R235 GUERRIER le « TOUT TERRAIN »  
de votre force aérienne

aerospatiale

UN SYSTEME D'ARMES POLYVALENT :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Reconnaissance     | <input type="checkbox"/> Liaison                |
| <input type="checkbox"/> Lutte antiguérilla | <input type="checkbox"/> Evacuation sanitaire   |
| <input type="checkbox"/> Assaut             | <input type="checkbox"/> Entraînement au combat |

UN AVION :

- |                                 |                                     |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> STOL   | <input type="checkbox"/> Economique |
| <input type="checkbox"/> Simple | <input type="checkbox"/> Robuste    |

munié ne précisait pas le lieu où s'était déroulée cette rencontre.

### Les infrastructures aéronautiques

En matière d'infrastructure aéronautique, les équipements sont insuffisants, étant donné l'importance des transports aériens en Mauritanie où les distances entre les villes sont considérables et où le réseau routier n'est pas encore en mesure de satisfaire tous les besoins. Afin de combler cette insuffisance, de nombreux projets devront être prochainement lancés, afin de rattraper le retard en ce domaine.

Parmi les projets réalisés ou en cours de réalisation dans ce domaine, il faut citer : la remise en état et l'amélioration des pistes des aérodromes de Tidjikja et de Sélibaby pour permettre la réception des appareils d'Air-Mauritanie, les Fokker-28, la construction et l'équipement d'un centre automatique de transmissions à l'aéroport de Nouakchott, le remplacement du radiophare omnidirectionnel de l'aéroport de Nouadhibou par un équipement neuf, la mise en place sur l'aéroport de Nouadhibou d'un ILS, appareil destiné à faciliter l'atterrissage des avions par mauvaise visibilité, la réfection des balisages diurnes et la remise en état des stations météo des aérodromes de Kaédi, Sélibaby, Kiffa, Aioun El Atrouss et Tidjikja et la construction d'une usine d'eau pour les services de sécurité d'incendie de l'aéroport de Nouakchott.

Parmi les projets qui doivent être réalisés prochainement ou qui sont envisagés dans un proche avenir, on a noté la construction de l'aérogare de l'aéroport de Nouakchott, la recherche du financement de ce projet ayant été activement menée en raison du besoin urgent de cette aérogare et l'accord de principe du FAC obtenu de même que celui de la CCCE pour assurer son financement.

De même, ces deux organismes ont donné leur accord de principe pour financer : le projet de mise à la norme du Boeing-747 de l'aéroport de Nouakchott, la remise en état et le renforcement de la piste de l'aéroport de Nouadhibou, l'équipement en infrastructure et en matériel de stations météorologiques existantes, la réalisation d'un sous-centre d'information en vol sur l'aéroport de Nouakchott, la création d'une unité d'entretien des aérodromes secondaires et la réalisation du balisage nocturne et la construction de la clôture de l'aérodrome d'Atar ainsi que de celui de Kaédi.

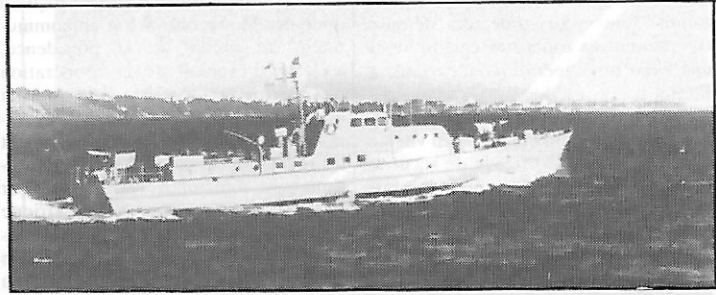
## SENEGAL

### Convention sur le droit de la mer

Le Sénégal a décidé de se conformer aux dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, dont il est signataire, en ramenant à 12 milles marins la largeur de la mer territoriale et en substituant dans sa législation la notion de zone économique exclusive de 200 milles à celle,

moins large, de zone exclusive de pêche.

au lancement réussi des satellites Arabsat et Brasilsat, a ajouté que la France



Patrouilleur côtier Casamance construit par les chantiers de l'Esterel (France), jaugeant 80 T, long de 32 m, filant 30 nœuds, ayant une autonomie de 1 500 mn à 15 nœuds, armé de 2 canons de 20 mm, l'un à l'avant, l'autre à l'arrière. Le Sénégal, pour sa ZEE, devra avoir recours à ce genre de bâtiment aux fins d'en assurer la surveillance et le contrôle

• Une prise d'armes a eu lieu le 1<sup>er</sup> février à Dakar, pour marquer le 3<sup>e</sup> anniversaire de la confédération de la Ségambie. Le président Diouf a fait l'éloge des réalisations enregistrées, dans les efforts en vue de l'accélération de la confédération pendant ses trois ans d'existence.

### L'exemple d'Arabsat

Le 8 février, M. Louis Mexandeau, ministre français des Postes et Télécommunications, a souhaité à Dakar, que la démarche entreprise pour le lancement du satellite Arabsat « puisse servir d'exemple à un projet africain ». M. Mexandeau, qui faisait une courte escale technique à Dakar avant d'aller assister à Kourou (Guyane française)

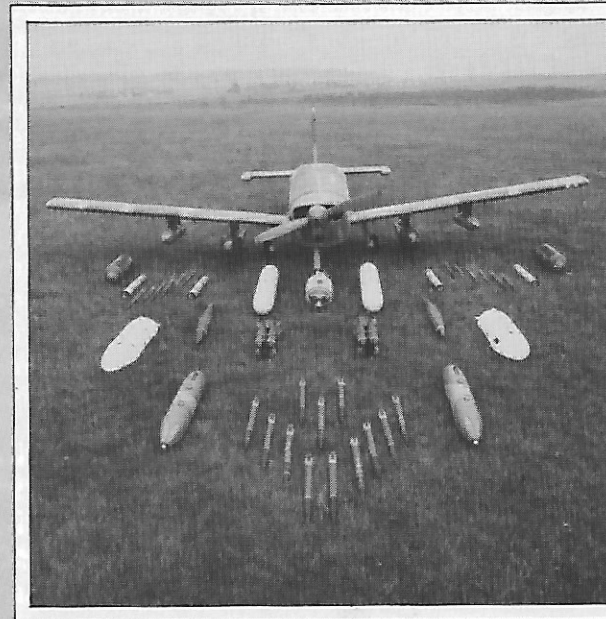
était prête à apporter tout son appui pour la réussite d'un tel projet. De son côté, M. Hubert Curien, ministre français de la Recherche, a estimé qu'un satellite Afsat de télécommunications sur le modèle d'Arabsat était « politiquement opportun ».

## GAMBIE

### Commandement supérieur confédéral de la Défense

Un commandement supérieur confédéral a été constitué conformément au protocole de la Ségambie sur la Défense, a révélé un rapport présenté

# EC'EST PLUS



Direction Internationale des Ventes

**SOCATA**

12, rue Pasteur 92250 Suresnes - France

Tél. (1) 506.37.60

Télex 620 059 F AIRSPA

sp  
osp  
osp  
osp